



Projet de loi SURE

► **FO Justice reçu par le garde des Sceaux**

COMMUNIQUÉ :

FO Justice a été la première organisation syndicale reçue par le garde des Sceaux, dans le cadre de la deuxième bilatérale relatifs au projet de loi SURE (Sanction Utile, Rapide et Effective).



Lors de cette audience, **FO Justice** a pris acte positivement de plusieurs orientations annoncées par le ministère, défendues et obtenues par notre organisation lors de la première bilatérale, notamment :

- la mise en place d'un numerus clausus dans les Maisons d'Arrêt, visant à mettre un terme définitif aux matelas au sol, symbole indigne de la faillite carcérale et des conditions de travail dégradées ;
- la volonté affichée d'instaurer des règles de plafonnement de l'incarcération dans les établissements pénitentiaires, afin de mieux encadrer la surpopulation.

Si ces avancées vont dans le bon sens, **FO Justice** a tenu à rappeler avec fermeté que certaines exigences constituent, pour notre Organisation, des impératifs non négociables.

À ce titre, **FO Justice** a réitéré avec force sa revendication de la mise en place d'un véritable système de détention à domicile, placé sous l'autorité directe de l'administration pénitentiaire, et non plus exclusivement entre les mains de l'autorité judiciaire.

Pour **FO Justice**, il n'est plus concevable de continuer à confier aux seuls magistrats la gestion totale des flux entrants et sortants des détenus sans reconnaître pleinement l'expertise, les compétences et le rôle central de l'administration pénitentiaire dans l'exécution des peines.

► **Face à une surpopulation carcérale chronique, FO Justice le rappelle sans détour : Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour endiguer durablement cette situation !**

Il est donc indispensable de donner à l'administration pénitentiaire et ses personnels, les moyens, les outils et les leviers décisionnels nécessaires pour agir efficacement, dans l'intérêt du service public de la justice, des Personnels et de la sécurité collective.

FO Justice restera extrêmement vigilant quant aux suites concrètes données à ces annonces et continuera de porter, sans relâche, la voix des Personnels Pénitentiaires dans l'ensemble des discussions à venir.

**FO Justice, Première force syndicale pénitentiaire
FORCE DE PROPOSITIONS, FORCE DE COMBAT !**

